

Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : ACHAT DE SUBSTANCES CONTRÔLÉES	NUMÉRO : G-16
DESTINATAIRES : Usagers	Version 1 : 09.11.2016 Version 4 : 7.12.2022
ÉMISE PAR : Angèle Sansoucy, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, vétérinaire et directrice	CIPA : 10.03.2023
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, vétérinaire et directrice	DATE : 16.02.2023
BUT : Décrire la procédure pour l'achat de substances contrôlées	

NOTE : Les chercheurs (médecins, vétérinaires ainsi que tout chercheur affiliés à une Université ou une industrie privée) qui ont besoin d'une substance contrôlée à des fins de recherche (*in vitro* ou sur des animaux), ou pour des activités spéciales (ex. : dépistage de drogues toxicomanogènes, etc.), doivent être exemptés conformément à l'article 56 de la [Loi réglementant certaines drogues et autres substances](#). Cette exemption permet à la personne visée d'avoir en sa possession une quantité bien précise de la substance désignée ou d'administrer une substance contrôlée donnée à un animal à des fins de recherche. **Le demandeur devient l'unique responsable de l'utilisation de la drogue et de sa protection.**

Afin de pouvoir se procurer une drogue contrôlée, il faut obtenir préalablement un numéro d'exemption auprès de Santé Canada. **Pour obtenir votre numéro d'exemption, prévoir un délai de 6 semaines.**

PROCÉDURES :

1. Détenir une approbation éthique du CIPA du protocole pour lequel, la substance contrôlée est nécessaire.
2. Faire parvenir une requête par [courriel](#) à Santé Canada afin d'obtenir le formulaire de demande concernant l'exemption pour l'utilisation d'une substance contrôlée ou cliquer [ici](#) pour télécharger le formulaire.
3. Une fois le numéro d'exemption obtenu auprès de Santé Canada, vous pouvez commander des substances contrôlées au [CDMV](#) ou chez [Sigma](#).

CDMV

4. Téléchargez, imprimez et remplissez à l'encre le [formulaire suivant](#).
 - a. Sous *Numéro de compte CDMV*, indiquez 2752.
 - b. Sous *Numéro de licence*, inscrivez le # d'exemption de Santé Canada.
 - c. Pour l'adresse de livraison, utilisez l'adresse du quai PK :

UQAM
A/S votre nom
2005 Jeanne-Mance
Montréal, Québec
H2X 2J6

5. Vous devez joindre une copie d'une pièce d'identité valide au formulaire.
6. Envoyez le formulaire de drogues contrôlées et la copie de la pièce d'identité à l'adresse postale :

CDMV
3400, rue Cartier
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 1L5
7. En parallèle de la demande chez CDMV, une réquisition d'achat du Service des approvisionnements doit être complétée.
8. Ajouter la mention sur la réquisition d'achats : « Utiliser le numéro de compte 2752 du CDMV qui correspond au compte du Service des animaleries de l'UQAM ».
9. Transmettre un courriel à la vétérinaire à l'adresse st-germain.manon@uqam.ca pour l'informer de la commande. Ceci permettra à la vétérinaire de répondre aux questions du Service des approvisionnements, s'il y a lieu ainsi que pour la facturation du produit par la suite.
10. Pour plus d'informations sur la procédure d'achat de substances contrôlées chez CDMV, vous pouvez écrire à l'adresse courriel « substances.controlees@cdmv.com ».

SIGMA

11. Pour commander des substances contrôlées chez Sigma, compléter premièrement le [formulaire d'ouverture de compte](#) en ligne ou contacter le service à la clientèle au 1-800-565-1400 ou par [courriel](#).
12. Une fois le profil créé, vous devez suivre la procédure indiquée sur la [page suivante](#).
13. Le service de régulation vous contactera lors de la première commande.
14. Pour plus d'informations sur la procédure d'achat de substances contrôlées chez Sigma, vous pouvez écrire à l'adresse courriel sigmaaldrichcanadacompliance@milliporesigma.com.



2149 Winston Park Drive, Oakville, ON L6H 6J8
Canada Tel: (800) 268-5063 (905) 829-9500 Fax: (800) 265-3858
(905) 829-9292

Dear Customer:

Thank you for your order. The product you would like to order is controlled by Health Canada (Controlled Drugs and Substances Act) and must be ordered directly from one of our affiliated companies. Sigma-Aldrich Canada is not a licensed dealer, therefore, we may not import this material.

To proceed with your order, please follow the three steps outlined below:

- 1) Contact the US Trade Compliance team at MilliporeSigma (Email: Exportinfo@milliporesigma.com) to obtain pricing, availability and applicable exporter address. Some controlled substances may not be available for export from the United States, and therefore you may be referred to our UK office.
- 2) Obtain a Scientific Exemption from the Exemptions Section of Health Canada's Office of Controlled Substances. Contact information is below. Please note that the intended supplier on your completed application form must be either in the UK or in the US, as provided by the US Trade Compliance team.

Exemptions Section Authorizations
Division
Office of Controlled Substances
Health Canada
161 Goldenrod Drwy AL0300B
Ottawa ON K1A 0K9
email hc.exemption.sc@canada.ca

- 3) After receipt of your Scientific Exemption, please contact MilliporeSigma in the UK or in the US to place your order.

Please note the following:

- * It is recommended that you contact MilliporeSigma in advance to obtain a proforma invoice, as most of these orders are processed as prepaid, and in USD or GBP.
- * An appropriate shipping and handling charge based on the product weight and delivery destination will be added to your invoice. An administration fee may also be applicable. These will be noted on your proforma invoice.
- * Once all documents, pre-payment if applicable, and export permission if applicable are received, your order will be shipped via airfreight immediately to Health Canada's Licensed Dealership Office in Ottawa for verification purposes. They will in turn ship to the recipient named in the Scientific Exemption.
- * If the product is also controlled in the United States by the US Drug Enforcement Agency (DEA), the following apply:
 - An administrative fee will be added to your invoice, in USD.
 - Please include with your purchase order a signed statement from the end user indicating that this product will be used exclusively for scientific purposes and will not be re-exported.
 - Only original documents are accepted – please forward your purchase order, Scientific Exemption, and signed statement by mail/courier to the appropriate office, as directed by the US Trade Compliance team.
 - Please allow approximately 6 weeks, not including time required for shipping/delivery, for the US Government to grant permission to export

Mises à jour de la P.N.F.		
Version	Date	Modification/correction/ajout
Version 4	5 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none">• Ajouter le tableau <i>Mises à jour de la P.N.F.</i>• Modifier « drogues » par « substances » dans le titre.• Ajouter le lien web pour la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.• Transfert de la partie de phrase suivante : <i>Une fois le numéro d'exemption obtenu auprès de Santé Canada</i> au point 2.• Séparation la procédure pour CDMV vs SIGMA.• Point 3. Insertion Formulaire de commande drogues contrôlées, plus précisions.• Point 4. Pièce d'identité valide avec la commande.• Point 5. Procédure d'envoi• Ajout points 6 et 7 concernant la procédure interne d'achat qui doit être faite en parallèle à la demande chez CDMV.• Point 8. Ajout adresse courriel substances.controlees@cdmv.com.• Point 12. Ajour adresse courriel sigmaaldrichcanadacompliance@milliporesigma.com• Insertion de la procédure SIGMA pour l'achat de substances contrôlées.